

BULLETIN INTERNE DE LIAISON DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN

Editorial



Quel avenir
énergétique ?
Défis et Perspectives.

Pour répondre à la demande énergétique, nous serons, demain, confrontés à de nombreux

défis : celui de la maintenance, de la modernisation des infrastructures, celui de notre dépendance envers les importations et de la hausse du prix du pétrole et du gaz dans un contexte environnemental fragile, le climat se réchauffe.

Dans nos communes, on est sensible à l'évolution de ce besoin et surtout à son coût qui est en moyenne de 5% de nos budgets. Pour rechercher et partager des solutions qui respectent l'environnement et qui soient financièrement acceptables, nous avons mis en place un groupe de travail en partenariat avec l'Ademe.

Et j'ai souhaité que vous soient présentées dans ce numéro spécial, les possibilités nouvelles liées aux énergies renouvelables qui sont disponibles dans notre département. En premier lieu, la filière bois-énergie parce que la forêt tarnaise est très importante et que c'est une filière d'approvisionnement locale, créatrice d'emplois ; enfin, les énergies solaire et éolienne bien adaptées à notre département. Ces informations sont destinées à nourrir notre réflexion afin de nous préparer aux évolutions prévisibles.

Rendez vous à notre **Congrès Départemental à Brassac, le samedi 24 juin**, j'espère avoir le plaisir de vous y rencontrer.

Jean-Marc PASTOR,
Sénateur du Tarn

Hommage à Louis BRIVES

Maire de Cuq-Toulza depuis 1946, il devient en 1961 Conseiller Général du canton de Cuq-Toulza puis Président du Conseil Général du Tarn de 1976 à 1982, Sénateur du Tarn de 1968 à 1995.

Après une vie très active, Louis Brives nous a quitté le 9 mars 2006.

Spécial Energies Renouvelables

réalisé avec le concours du CAUE, du Conseil Général du Tarn, du SDET et du syndicat Trifyl

Sommaire

Editorial	p.1	suivi énergétique	p.3
L'Espace Info Energie	p.1-2	Chronique juridique	p.4
Quelles énergies renouvelables utiliser ?	p.2-3	Comité National d'Action Sociale	p.4
Utilisation rationnelle de l'énergie et		La cellule d'aide aux sinistrés	p.4
		Internet	p.4



La plate-forme de valorisation des déchets ménagers de Blaye Les Mines utilise le bois pour chauffer ses locaux : centre de tri, bureaux et capte l'énergie au moyen de panneaux solaires pour produire son eau chaude sanitaire.

L'Espace Info Energie Actions et projets

L'Espace Info Energie du Tarn a vu le jour fin 2003, à l'initiative du C.A.U.E du Tarn et de l'I.D.R.R et soutenu financièrement par l'ADEME et le Conseil Général du Tarn.

A destination des particuliers, des petites collectivités et des petites entreprises, l'Espace Info Energie a pour but d'informer sur tous les aspects liés à la Maîtrise de l'Energie (économies d'énergie, énergies renouvelables), dans l'habitat, les déplacements, la vie quotidienne et sur les aides financières dans ces domaines.

Les conseils de l'Espace Energie du Tarn sont gratuits et indépendants.

Les chiffres clés de l'Espace Info Energie (EIE) du Tarn :

❖ 3 conseillers en Energie à disposition du grand public, particuliers, collectivités et professionnels

❖ 3 lieux de permanences sur l'ensemble du département pour recevoir le public : Albi, Saint Supplici et Saix

Agenda 21 - Conseil Général

En Novembre 2003, le Conseil Général du Tarn s'est engagé dans une démarche d'Agenda 21 avec pour objectif la mise en œuvre concertée d'un projet de développement durable à l'échelle du territoire départemental.

Dans cette optique, le Conseil Général a confié à l'Université Champollion d'Albi, la réalisation d'une étude départementale sur les questions d'énergie afin de fournir aux acteurs territoriaux des éléments de réflexion nécessaires à la définition d'axes stratégiques en matière de politique énergétique dans les prochaines années en lien avec le développement durable.

Le document ainsi réalisé présente :

- l'état des lieux de la situation énergétique du département du Tarn
- les acteurs tarnais concernés par les opérations locales en matière d'énergie ainsi que leurs rôles respectifs.

L'étude est disponible auprès du Conseil Général et sur le site de l'Association.

Cette étude a également permis de mettre en évidence les enjeux en matière de consommation énergétique dans les bâtiments publics et a préconisé des orientations en matière de Maîtrise de la Demande en Energie.

Cette proposition d'action est mise en œuvre par le Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (SDET) depuis la fin de l'année 2005.

Suite à ces premières conclusions, le Conseil Général a décidé de soutenir une nouvelle étude, toujours menée par l'université, visant à analyser les potentiels locaux d'utilisation, de production et de diffusion de matériaux naturels issus du monde agricole en tant qu'isolant dans les bâtiments.

Visites de sites «Energies renouvelables» à destination des Elus

- Jeudi 28 septembre à 14h30 à Saussenac

Visite de bâtiments communaux (mairie, école) bioclimatiques, avec pompe à chaleur et solaire thermique

- Octobre, date à définir, à Fraïsse sur Agoût (34)

Réseau de chaleur communal et chaudière à plaquettes

Inscription obligatoire auprès de l'Espace Info Energie du Tarn 05 63 60 16 80 ou eie81@wanadoo.fr

Programme complet auprès de l'EIE

Les actions de l'Espace Info Energie du Tarn :

- ❖ Des permanences téléphoniques au 05.63.60.16.80 tous les matins du lundi au vendredi
- ❖ Des permanences sur rendez-vous à Albi, Saïx, et Saint Sulpice
- ❖ Organisations de visites de sites équipés aux énergies renouvelables (solaire thermique et photovoltaïque, bois, éolien...) et architecture bioclimatique
- ❖ Participation aux salons de l'habitat et autres animations
- ❖ Réalisation et diffusion de documents d'information et de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, les aides financières,...

En projet. Que pourrait apporter une Agence Locale de l'Energie (ALE) ?

Pour une collectivité locale, la création d'une agence de maîtrise de l'énergie est une option et non une obligation.

Elle est donc le signe d'un engagement politique fort en faveur de la maîtrise de l'énergie. D'autant

plus que l'engagement financier est significatif.

Il s'agit de poursuivre tout en l'amplifiant une politique locale de maîtrise de l'énergie.

Cet engagement est d'autant plus nécessaire en France que le rôle des municipalités dans le domaine de l'énergie est réduit et que la demande sociale d'environnement reste plus modérée.

ALE : des actions amplifiées et diversifiées :

- ❖ L'information et la sensibilisation du grand public représentent souvent une action phare des agences locales et un élément important de leur notoriété
- ❖ La gestion de l'énergie dans le patrimoine municipal reste une action de base des agences locales dont le territoire s'étend au-delà de la ville elle-même ; alors, l'agence agit comme conseil auprès des plus petites communes,
- ❖ Le développement des énergies locales renouvelables,
- ❖ Les actions en direction de l'habitat et de la construction (habitat social, HQE, etc),
- ❖ Les actions en faveur des personnes défavorisées sont des moyens de lutte contre la « pauvreté énergétique »
- ❖ Les actions en direction des PME-PMI et des TPE restent encore assez limitées alors que la cible est souvent perçue comme prioritaire,
- ❖ L'utilisation rationnelle de l'eau

Quelles énergies renouvelables utiliser ?

La production de chaleur

Le bois

Le bois-énergie consiste en la valorisation énergétique du bois sous toutes ses formes (granulés en vrac, bois bûche, plaquettes forestières, écorces, sciures et copeaux ou résidus industriels...).

Le chauffage au bois est d'une grande simplicité d'utilisation pour les particuliers, les industriels ou les collectivités.

Un intérêt économique. Le bois en tant que combustible présente une réelle compétitivité par rapport aux combustibles fossiles et un coût maîtrisé dans la durée, malgré des investissements encore relativement importants. Des financements existent cependant ! De

plus, à puissance égale, le bois-énergie crée trois fois plus d'emplois que les énergies concurrentes.

Un environnement sauvegardé. L'un des atouts de la biomasse végétale est d'être abondante, renouvelable et de lutter contre l'effet de serre. Par la photosynthèse, chaque tonne de bois produite équivaut ainsi à la fixation de 0,5 tonne de gaz carbonique (gaz à effet de serre) !

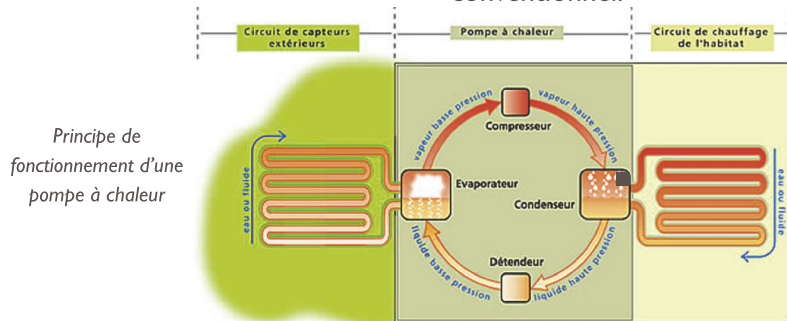
Un outil de gestion du paysage en valorisant les sous-produits forestiers et industriels, le bois-énergie permet de compenser le coût de l'entretien sylvicole et donc celui de nos paysages.

Le solaire thermique :

Le rayonnement solaire va permettre de chauffer de l'eau glycolée qui circule dans les capteurs vitrés pour alimenter un ballon d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau solaire) ou un plancher chauffant (ou radiateurs à basse température) assurant chauffage et eau chaude.

Les pompes à chaleur (PAC):

Considérées à tort comme énergie renouvelable ces systèmes permettent en fait de bénéficier des calories de la terre (on parle alors de pompes à chaleur géothermiques) ou de l'air (aérothermie). La performance de ces systèmes permet de minimiser les consommations d'électricité par rapport à un chauffage électrique conventionnel.



La production d'électricité décentralisée

Le solaire photovoltaïque :

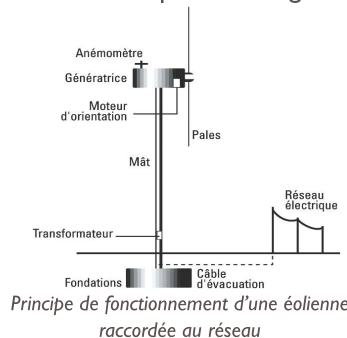
Des modules photovoltaïques composés de silicium captent la luminosité et la transforment en courant continu.

Un onduleur transforme le courant continu en courant alternatif, utilisable pour alimenter les appareils électriques. Le photovoltaïque n'est pas fait pour alimenter du chauffage électrique ou cumulus électrique.

Dans le cas d'une installation raccordée au réseau, 2 compteurs seront nécessaires : un pour comptabiliser la quantité d'électricité produite qui sera réinjectée sur le réseau, un autre pour les consommations.

L'éolien :

Il convient de distinguer l'éolien industriel ou grand éolien réalisé à l'échelle d'une commune, communauté de communes ou regroupement de personnes ; de l'éolien domestique ou petit éolien qui permet d'équiper une habitation ou exploitation agricole.



Les Biocarburants

Le secteur des transports routiers est dépendant des hydrocarbures ; ressources non renouvelables dont l'utilisation produit des gaz à effet de serre.

Les biocarburants sont issus de plantes cultivées telles que betteraves, colza, ou tournesol. Ils constituent une solution alternative aux

carburants d'origine fossile. Les biocarburants se divisent entre les esters et les huiles et l'éthanol et les éthers.

Les biocarburants ont des qualités techniques reconnues comme carburants et additifs et contribuent à la préservation de l'environnement.

Utilisation Rationnelle de l'Energie et Suivi Energétique : de nouveaux services et outils à disposition des collectivités tarnaises

Des études ont montré que le patrimoine bâti des collectivités et l'éclairage public représentent à eux deux 92 % des consommations énergétiques d'une commune inférieure à 2000 habitants. Quant aux dépenses, elles représentent près de 84 % ; le reste étant lié aux déplacements des véhicules municipaux.

Les retours d'expériences de collectivités ayant placé l'Utilisation Rationnelle de l'Energie et le Suivi Energétique de leur patrimoine au cœur de leur action communale montrent qu'il est possible de réduire de 10 à 20 % le poids de l'énergie dans des conditions économiques favorables.

Le saviez vous ?

Comment dépenser moins ? Adoptez les bons réflexes

Pour faire des économies d'énergie au quotidien, quelques gestes simples suffisent :

△ Préférez une ampoule basse consommation à une ampoule traditionnelle. Malgré son coût élevé, la différence de prix est vite amortie grâce à une durée de vie 8 fois supérieure et une dépense en électricité 4 fois inférieure.

△ L'entretien de votre réfrigérateur par un dégivrage régulier correspond à environ 50 % d'économie d'énergie.

△ Une conduite souple et respectueuse des limitations de vitesse permet de gagner de 20 à 40 % sur la consommation de carburant.

Bien choisir ses matériaux et ses équipements avant de construire ou de rénover : un confort et une économie pour demain.

Lorsque vous entreprenez des travaux d'habitat, certains renseignements sont parfois utiles pour vous aider dans vos décisions :

△ L'installation d'un chauffe-eau solaire peut vous aider à réduire votre facture d'eau chaude de 50 %.

△ Le remplacement d'une chaudière usagée représente 10 à 20 % d'économie par rapport à l'utilisation d'un équipement obsolète.

Utilisation Rationnelle de l'Energie et Suivi Energétique - SDET

Les outils de Suivi Energétique à la disposition des collectivités :

Aujourd'hui, le SDET est en mesure de proposer deux outils d'aide à la gestion énergétique rationnelle :

- Suivi Energétique du patrimoine bâti
- Suivi énergétique de l'éclairage public

Combien ça coûte ?

Au titre du programme PRELUDDE, les collectivités tarnaises pourront prétendre à un soutien financier aux alentours de 70 % voire 80 % des coûts réels établis par le SDET.

Chronique juridique

Exonération des droits de mutation

Pour encourager le développement de la forêt tarnaise le Conseil Général a délibéré en faveur d'une exonération des droits de

mutation concernant «les acquisitions de propriétés en nature de bois ou destinées à être reboisées.» Cette mesure sera applicable jusqu'au 31/12/2010.

Comité National d'Action Sociale

Les représentants des collectivités territoriales, élus et agents, réunis en Assemblée Générale dans les locaux de l'Abbaye Ecole de Sorèze, ont pris connaissance des bilans nationaux et départementaux de l'exercice 2005 : 347.986 agents de 10.793 collectivités bénéficient des prestations et des aides servies par le CNAS pour un taux de retour (montant des aides par rapport aux cotisations) de 79,62% contre 77,46% en 2004.

Dans le Tarn, 1.776 agents de 101 collectivités ont pu solliciter le concours du CNAS. Le taux de retour est de 72,68%.

En 2005, 15 collectivités tarnaises ont rejoint le CNAS dont la 100^{ème}, la Communauté des Communes des Monts de Lacaune, présidée par André Cabrol, Maire de Lacaune. Le Président National, René Regnault, Sénateur Honoraire,

le Sénateur Jean-Marc Pastor, Elisabeth Roussel, Conseillère Générale, les Maires de la Communauté de Communes et du Canton, Marcel Hubert Venault, Jacques Legrand, Sylvie Olivier, respectivement Président, Président délégué, Directrice de la Région Sud-Ouest, ont honoré de leur présence la cérémonie organisée autour de cette adhésion symbolique.

Le bureau départemental s'est fixé comme objectif d'obtenir chaque année l'adhésion de 15 collectivités, le but étant que tous les agents territoriaux aient un jour les mêmes droits concernant l'action sociale.

Les collectivités intéressées par de plus amples renseignements peuvent prendre contact auprès de Mme Calmels au CDG 81.

«Exemplaire et encourageant»

La cellule d'aide aux sinistrés du 28 janvier

Le département du Tarn a commencé une nouvelle année 2006 plutôt éprouvante suite à un violent épisode météorologique.

Des chutes de neige survenues brutalement en 48h ont durement affecté le sud de notre département.

De lourdes conséquences se sont faites ressentir, notamment des problèmes d'alimentation d'eau potable, des coupures d'électricité, l'isolement de personnes et sécurité routière.

C'est pourquoi, afin de répondre au plus vite aux besoins des communes sinistrées, l'Association des Maires et des Elus locaux du Tarn s'est associée à la cellule de crise mise en place par la Préfecture. Grâce à un élan de solidarité et de

générosité, 17 communes, communautés et syndicats du département se sont réellement sentis concernés, et ont mis à disposition des communes sinistrées, des moyens humains et techniques.

Près de 35 agents techniques, équipés de tronçonneuses, nacelles, et véhicules se sont mobilisés pendant environ une semaine pour leur prêter main forte.

Par cette action commune et solidaire, le sud du département a pu mieux rétablir et assurer une certaine sécurité, tout en atténuant les dommages subis par la population. Au nom de l'ensemble des communes sinistrées, notre association tient à remercier toutes les collectivités ayant participé à cette action.

Internet : www.maires81.asso.fr

L'agenda du Maire est disponible tous les mois sur le site

Nouveauté sur le site

le guide «Bien utiliser la salle des fêtes»

Marchés publics

N'hésitez pas à insérer sur le site vos annonces de marchés publics comprises entre 4.000 et 90.000 € HT

Brèves

Pour en savoir plus

- **Espace Info Energie du Tarn**
188 rue de Jarlard, 81000 ALBI
Tel : 05 63 60 16 80
eie81@wanadoo.fr

- **Conseil Général du Tarn**
H. Magnanon - Service éco-actions DEE
Tel : 05 63 48 68 50
helene.magnanon@cg81.fr

- **Agenda 21**
S. Averseng, Tel : 05 63 45 66 97
agenda21@cg81.fr

- **Trifyl**
188 rue de Jarlard, 81000 ALBI
Christelle Verdié, Tel : 05 63 60 16 40

- **ADEME**
Délégation Régionale Midi-Pyrénées
Technoparc Bâtiment 9 - Voie Occitane
BP 672 - 31319 Toulouse - Labège Cédex
emmanuel.david@ademe.fr
Tel : 05 62 24 01 20

- **IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)**
Le Cremissal, Puech Auriol, 81100 Castres
Tel : 05 63 59 89 22, idrr81@wanadoo.fr

- **SDET**
2, rue Gustave Eiffel, Zone Albitech,
81000 ALBI
Julien Bance, Tel : 05.63.43.55.17
julien.bance@sdet.fr

- **CAUE du Tarn**
188 rue de Jarlard, 81000 ALBI
Tel : 05 63 60 16 70, Fax : 05 63 60 16 71
caue-81@caue-mp.fr
www.caue-mp.fr

- **FD CUMA du Tarn**
Maison des Agriculteurs, BP 89
81003 Albi cedex
Tel : 05 63 48 83 14, Fax : 05 63 48 83 11

Commission «Sécurité»

Un groupe d'élus travaille sur les questions de sécurité, en particulier celle des bâtiments communaux et de l'incendie. Cette question de la sécurité est au cœur des préoccupations des élus. Elle sera le thème de notre prochain...

...Congrès Départemental des Maires à Brassac

avec la participation de Yvon Goutal et Luc Brunet le samedi 24 juin à 9h à la salle polyvalente.

- « L'Elu Tarnais : Bulletin interne de liaison de l'association des maires et des élus locaux du Tarn » -

« Maison des communes » - 188, rue de Jarlard - 81000 Albi

☎ 05 63 60 16 30 - 📠 05 63 60 16 31 - ✉ contact@maires81.asso.fr - ISSN 1639-2566